

Communiqué Ministériel

Initiative Diplomatie et Santé

24 septembre 2019, New York

1. Nous, Ministres des affaires étrangères et représentants de l’Afrique du Sud, du Brésil, de la France, de l’Indonésie, de la Norvège, du Sénégal et de la Thaïlande, nous sommes réunis le 24 septembre 2019 en marge du Débat général de la 74ème session de l’Assemblée générale des Nations unies à New York.
2. Nous avons rappelé notre attachement à la Déclaration ministérielle d’Oslo du 20 mars 2007, à la Déclaration ministérielle d’Oslo de 2010 “Trois ans après et au-delà”, au Communiqué ministériel de l’Initiative Diplomatie et Santé de 2017 intitulé « Renouveler dix ans d’efforts concertés et se préparer aux nouveaux enjeux », et avons remarqué que l’Initiative a joué un rôle significatif dans la promotion des synergies entre politique étrangère et santé mondiale, en suscitant des engagements politiques ambitieux pour relever des défis mondiaux en santé.
3. Réaffirmant notre engagement à mettre en œuvre pleinement et efficacement les Objectifs de Développement Durable (ODD), nous avons félicité le Président de l’Assemblée générale d’avoir réuni le Forum politique de haut niveau pour le développement durable intitulé "Accélérer la mise en œuvre de l’Agenda 2030 pour le développement durable", et nous nous réjouissons d’adopter la déclaration politique issue de cette réunion. Nous avons également félicité le Secrétaire général des Nations unies pour avoir tenu le Sommet d’action pour le climat, qui traite également de l’impact des risques environnementaux sur la santé.
4. Conscients que la santé est une condition préalable, un résultat et un indicateur des trois dimensions du développement durable, nous sommes particulièrement déterminés à atteindre les ODD liés à la santé, notamment la Couverture Santé Universelle (CSU), d’ici 2030. Nous avons félicité le Président de l’Assemblée générale d’avoir organisé une Réunion de haut niveau sur la Couverture Santé Universelle, comme le demandait la résolution 72/139 du 12 décembre 2017, intitulée "Diplomatie et Santé : Prendre en compte la santé des plus vulnérables pour une société inclusive".
5. Nous avons réaffirmé qu’il est de la responsabilité première des Etats Membres d’accélérer le progrès pour atteindre la CSU, comme reconnu dans la résolution 72/139 "Diplomatie et Santé : Prendre en compte la santé des plus vulnérables pour une société inclusive" et nous nous sommes félicités de l’adoption de la Déclaration politique sur la CSU par les Etats Membres.
6. Nous sommes engagés à mettre en œuvre la Déclaration politique sur la CSU et à répondre aux besoins de santé des personnes et des communautés, en fournissant un accès équitable à une gamme complète de services et de soins, y compris un accès universel aux services de santé sexuelle et reproductive, qui soient centrés sur la personne, tenant compte du genre, de bonne qualité, sûrs, intégrés, accessibles, disponibles et d’un prix abordable et qui contribuent à la santé et au bien-être de tous.

7. Nous avons reconnu que renforcer les systèmes de santé, pour atteindre la CSU et les ODD liés à la santé, serait uniquement possible en construisant des partenariats multipartites et en renforçant et en promouvant les rôles respectifs de toutes les parties prenantes, notamment les individus, les patients, les usagers des systèmes de santé, les associations de patients, la société civile, les communautés, les États, les organisations internationales et le secteur privé. Reconnaisant cette condition préalable à l'atteinte de la CSU, nous avons salué et promu le thème de l'Initiative Diplomatie et Santé pour 2019 : « Une approche inclusive du renforcement des systèmes de santé ».

8. Nous avons rappelé notre attachement à la Déclaration d'Astana, en soutenant l'autonomisation des individus et des communautés et en encourageant l'alignement du soutien des parties prenantes sur les politiques, stratégies et plans nationaux (comme indiqué aux chapitres VI et VII de la Déclaration d'Astana) et nous avons souligné la nécessité pour toutes les parties prenantes de travailler ensemble dans un esprit de partenariat, ce qui nécessite pour toutes un renforcement des capacités, une recherche et développement innovants, une formation et une professionnalisation des acteurs de la santé, ainsi que les ressources nécessaires au renforcement des systèmes de santé.

9. Nous avons encouragé la participation et la collaboration nationale multi-acteurs à tous les niveaux, dans l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi des politiques et de plans ayant un impact sur la santé, y compris en stimulant et favorisant un environnement propice à leur développement et à leur participation.

10. Nous avons noté que la participation multi-acteurs, et en particulier le renforcement des communautés, a montré d'excellents résultats dans la lutte mondiale contre le VIH/Sida, la tuberculose et le paludisme. A ce sujet, nous avons rappelé la Déclaration politique adoptée lors de la Réunion de haut niveau sur la lutte contre la tuberculose le 26 septembre 2018 et nous nous sommes réjouis de la résolution intitulée « Consolider les acquis et intensifier l'action menée pour lutter contre le paludisme et l'éliminer dans les pays en développement, particulièrement en Afrique, à l'horizon 2030 » adoptée par l'Assemblée générale à sa 73e session.

11. Nous avons également reconnu la nécessité de renforcer nos efforts de lutte contre les maladies transmissibles - incluant le VIH/Sida, la tuberculose et le paludisme - et non transmissibles, en faveur de la santé mentale, et pour réduire les résistances aux antimicrobiens, dans le cadre de la CSU et pour assurer que les progrès encore fragiles soient maintenus et étendus, via l'adoption d'approches globales, de prestation de services intégrée et en s'assurant que personne ne soit laissé de côté. Nous souhaitons donc le succès de la 6ème Conférence de reconstitution des ressources du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, qui se tiendra le 10 octobre 2019 à Lyon (France) et qui contribuera à sauver 16 millions de vies et à renforcer les systèmes de santé.

12. Nous avons constaté que renforcer les systèmes nationaux de santé, à tous les niveaux, renforcerait la sécurité sanitaire internationale. Nous avons exprimé notre préoccupation face à la récente flambée du virus Ebola en République démocratique du Congo, qui a été déclarée Urgence de Santé Publique de Portée Internationale par l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Nous avons appelé à renforcer la coordination et la participation de la société civile et des communautés à la lutte contre la maladie. Nous avons également appelé à l'application complète du Règlement sanitaire international (RSI, 2005), afin d'accroître les capacités nationales de prévention, de protection, de détection, de contrôle et de riposte contre la

propagation internationale des maladies selon des modalités qui soient proportionnées et limitées aux risques de santé publique et à la réponse aux cas possibles.

13. Dans une perspective plus large, nous avons souligné que la réponse la plus efficace aux défis mondiaux de santé repose sur une coopération et un partenariat solides aux niveaux national, régional et international entre toutes les parties prenantes concernées, y compris la société civile et les acteurs ne relevant pas du secteur de la santé, et que des engagements fermes et des efforts cohérents sont nécessaires pour atteindre tous les objectifs de santé nationaux et internationaux.

14. Nous avons réaffirmé notre engagement à continuer à travailler ensemble, à travers l'Initiative Diplomatie et Santé, pour créer une dynamique politique sur les défis de santé mondiale et pour obtenir des résultats concrets pour faire avancer ces questions dans le contexte plus large des Nations unies et au-delà, notamment en maintenant et en mettant à profit le point « Diplomatie et Santé » à l'agenda annuel de l'Assemblée générale des Nations unies.

15. Nous avons exprimé notre reconnaissance à la France pour les efforts déployés au cours de sa présidence en 2019, et nous nous sommes vivement réjoui du rôle de l'Indonésie en tant que présidente de l'Initiative en 2020.